



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suivant les dispositions de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal se réunira, en séance publique, **le samedi 21 mars 2026, à 10 heures**, en la **salle d'honneur de l'Hôtel de ville de Dinan** (21 rue du Marchix-22100 DINAN), aux fins de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après. La séance sera retransmise par vidéo.

Après l'installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions par le Maire, le Conseil municipal sera amené à délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

1. CONSEIL MUNICIPAL - Election du maire
2. COMMUNE DELEGUEE DE LEHON - Election du maire délégué
3. CONSEIL MUNICIPAL - Fixation du nombre des adjoints
4. CONSEIL MUNICIPAL - Election des adjoints
5. COMMUNE DELEGUEE DE LEHON - Fixation du nombre des conseillers communaux
6. COMMUNE DELEGUEE DE LEHON - Désignation des conseillers communaux
7. COMMUNE DELEGUEE DE LEHON - Fixation du nombre des adjoints au maire délégué de Léhon
8. COMMUNE DELEGUEE DE LEHON - Election des adjoints au maire délégué de Léhon
9. CONSEIL MUNICIPAL - Délégations du Conseil municipal au maire
10. CONSEIL MUNICIPAL - Lecture et remise de la charte de l'élu local

FAIT EN L'HOTEL DE VILLE DE DINAN

Le 17 mars 2026

**Le Maire,
Didier LECHIEN**